

## La moisson continue pour la section KYUDO du COOC !

Le club de Kyudo Ancey-Cruseilles vient de remporter à Paris la première Coupe de France de Kyudo depuis son rattachement à la Fédération de Judo et disciplines associées en tournoi individuel (Patricia STALDER) ET par équipes (Bernard JANTZEN, Alexandre ILLI, Patricia STALDER).

Il a reproduit, ce 10 décembre 2017, sa performance précédente à Hyères au mois de mai.

Le Kyudo, tir à l'arc traditionnel japonais, est pratiqué à Ancey depuis 2005 et à Cruseilles depuis 2012. Le club peut s'enorgueillir de ses nombreuses performances en compétition que ce soit en individuel (titres régionaux, nationaux, européens) ou

par équipes (titres régionaux, nationaux, mondiaux en 2010 au Japon).

Très peu connu en dehors du Japon, cet art martial compte en France environ 670 pratiquants dont une vingtaine à Ancey et Cruseilles. La moisson de résultats du club prouve la qualité de l'enseignement dispensé ainsi que l'assiduité et l'engagement de ses membres.



*Pour plus de renseignements, on peut consulter notre site internet « kyudoancey.fr », nous écrire à kyudoancey@laposte.net ».*

Le club de tir à l'arc de Cruseilles a été fondé en 2009 par le Club Omnisport de Cruseilles. En 2017, le club prend son envol et devient « **les Archers du Salève** ». Le conseil d'administration de l'association est composé de 9 membres, tous passionnés et très motivés.

Le club de tir à l'arc rencontre un beau succès à Cruseilles, il y a 50 inscrits pour la saison 2017 – 2018, 25 jeunes et 25 adultes.

Les Archers du Salève pratiquent le tir en salle au gymnase des Ebeaux, le tir FITA sur l'ancien terrain de camping de Cruseilles, derrière la Maison Familiale des Dronières, et le tir de parcours sur un terrain privé sur la commune de Copponex. Le terrain des Dronières devrait être opérationnel pour le mois de mars grâce au soutien de la mairie de Cruseilles et de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles. Le terrain de Copponex, le long des Usses, sera accessible dès le mois de mai. Les terrains extérieurs sont exclusivement réservés aux adhérents du club pour la pratique du tir à l'arc

Tous les entraînements sont animés par des entraîneurs fédéraux ayant une longue expérience du tir à l'arc.

Les archers, même débutants participent aux concours en salle pendant l'hiver, sur des distances de tir de 15 mètres et 18 mètres. A partir du mois de mars les compétitions se font en exté-

rieur, soit sur terrain plat avec de longues distances pouvant aller jusqu'à 70 mètres, soit en pleine nature où des cibles représentant des animaux ou des dinosaures sont réparties le long d'un parcours.

Tous les types d'arcs sont utilisés dans le club, des plus sophistiqués (arc à poulie et arc classique) aux plus simples (longbow, arc mongole, arc chasse, ...).

Lors du Téléthon 2017 le club a proposé une animation au marché de Noël de Cruseilles où petits et grands ont pu découvrir le tir à l'arc dans une ambiance très conviviale tout en faisant un don pour le Téléthon.

*Toutes les informations sur l'association sont disponibles sur le site internet (<http://lesarchersdusaleve.fr>). Il est aussi possible de contacter directement le club par email ([lesarchersdusaleve@gmail.com](mailto:lesarchersdusaleve@gmail.com)) ou au 06.28.33.86.09.*



## Des nouvelles de l'école primaire publique

Lundi 4 décembre 2017, Daniel BOUCHET, maire, et Brigitte CARLIOZ, 1<sup>ère</sup> adjointe, ont rencontré les élèves de Cours Moyen 1-2 en compagnie de Romain RAITANO, leur instituteur, et de Stéphanie PILLET, directrice de l'école.

Les enfants avaient préparé cette entrevue avec un ordre du jour bien rempli : une liste de questions sur le rôle du maire et ses fonctions, l'histoire et la vie de CRUSEILLES. Un temps d'échanges très enrichissant entre les adultes et ces jeunes attachés à notre commune. Qui sait, peut-être que ce moment fera naître quelques vocations d'élus municipaux !

Les élections des élèves délégués



ont eu lieu le lundi 18 décembre 2017 à l'école élémentaire. De nombreux candidats se sont présentés ; ils avaient chacun un programme et ont fait campagne auprès des élèves de leur classe en expliquant les raisons de leur souhait d'être délégué. Les élections ont été très officielles : la Mairie avait mis à disposition des urnes et des isolements. Cédric FERRATON, conseiller municipal, Stéphanie PILLET et Brigitte CARLIOZ étaient présents pour superviser ces élections.

Un grand merci à l'Association des Parents d'Elèves qui a offert aux parents, aux enseignants, aux enfants de l'école primaire publique (maternelle et élémentaire), aux animateurs du service Enfance/Jeunesse, les galettes des rois, ce vendredi 12 janvier 2018.

*Brigitte Carlioz, 1<sup>ère</sup> adjointe*